



UDA LEKU PROJET ÉDUCATIF DES ACME

Mise à jour 2022

Sommaire

Introduction	3	5/ Mesures prises par l'organisateur pour le suivi et l'évaluation des accueils	24
Cadre réglementaire	4	Modalités de suivi	25
Les loisirs éducatifs	5	Modalités d'évaluation	26
La place de l'euskara dans les loisirs	6	6/ Moyens matériels, financiers et humains mis à disposition des équipes pédagogiques	27
L'équipe pédagogique	7	Les locaux	28
Contexte des ACM	8	Autres moyens	29
1/ Besoins psychologiques et physiologiques des mineurs	9	7/ Place des représentants légaux des mineurs dans le fonctionnement des ACM	30
Besoin de sécurité physique, affective et morale	10	Communication avec les représentants légaux des mineurs	31
Besoins physiologiques et de santé	10	Place des représentants légaux des mineurs dans le suivi du projet	32
Besoin d'affiliation et d'appartenance	12	Ateliers parents/enfants	33
Besoin d'estime de soi et de valorisation de soi	12		
Besoin d'expérience et d'exploration du monde	12		
Dominantes par tranche d'âge	13		
2/ Accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicap	14		
3/ Objectifs généraux	16		
4/ Objectifs opérationnels	18		
Des objectifs généraux aux objectifs opérationnels	19		
Compétences psychosociales	20		
Compétences techniques	21		
Compétences psychomotrices	22		
Compétences dans le domaine du patrimoine	23		

Introduction: les ACME (Accueils collectifs des mineurs à caractère éducatif)



Cadre réglementaire

Cf. Code de l'action social et des familles R 227-23 et 24

Le projet éducatif mentionné au deuxième alinéa de l'article L. 227-4 est décrit dans un document élaboré par la personne physique ou morale organisant un des accueils mentionnés à l'article R. 227-1.

Ce document prend en compte, dans l'organisation de la vie collective et lors de la pratique des diverses activités, et notamment des activités physiques et sportives, les besoins psychologiques et physiologiques des mineurs.

Lorsque l'organisateur accueille des mineurs valides et des mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps, le projet éducatif prend en compte les spécificités de cet accueil.

Le projet éducatif définit les objectifs de l'action éducative des personnes qui assurent la direction ou l'animation des accueils mentionnés à l'article R. 227-1 et précise les mesures prises par la personne physique ou morale organisant l'accueil pour être informée des conditions de déroulement de celui-ci.

Les personnes qui assurent la direction ou l'animation de l'un de ces accueils prennent connaissance du projet éducatif avant leur entrée en fonctions.

Elles sont informées des moyens matériels et financiers mis à leur disposition.

R 227-26

Le projet éducatif et les projets pédagogiques sont communiqués aux représentants légaux des mineurs avant l'accueil de ces derniers. Ces projets sont communiqués aux services de l'État lors de la déclaration d'organisateur d'Accueils collectifs de mineurs à caractère éducatif (projet éducatif) et lors des contrôles sur site.



Les loisirs éducatifs à Uda Leku

Les Accueils collectifs de mineurs (ACM) ne sont pas de simples modes de garde mais de réels temps éducatifs pour les enfants et les jeunes. Ils contribuent en complémentarité avec les autres espaces éducatifs à la **construction**, à la **formation** et à l'**épanouissement** de chaque personne dans une perspective de coéducation. Nous défendons l'idée d'accompagner les enfants et les jeunes à être **acteurs de leurs loisirs** et de leurs vacances, en **respectant les besoins et capacités** de chacun. Les ACM constituent des **lieux d'apprentissage** dans les domaines psychosociaux, techniques, psychomoteurs et patrimoniaux. Les lieux d'accueils d'Uda Leku sont des espaces de vie permettant d'expérimenter la connaissance de l'Autre, le partage et la solidarité.

Les animations d'Uda Leku s'inscrivent dans une démarche d'**éducation populaire**, basée sur les méthodes actives et l'expérimentation sociale. Elle s'inscrit dans le respect des valeurs de la République et de la laïcité.



La place de l'euskara dans les loisirs

Nous voulons renforcer l'usage de l'euskara et l'attachement des enfants, jeunes, familles et animateurs à notre langue.

Nous affirmons que l'immersion est le moyen le plus adéquat pour favoriser la compréhension et l'utilisation de l'euskara. C'est pourquoi, nos accueils collectifs de mineurs sont organisés en immersion en langue basque. Il nous semble nécessaire de s'adapter au niveau de connaissance de chaque locuteur afin de veiller au bien-être de chacun, pour que l'euskara soit une expérience positive pour tous (enfants comme adultes). Pour cela, les équipes pédagogiques des ACM accompagnent et facilitent l'expression en langue basque, tant sur les temps de la vie quotidienne que sur les temps d'activités et d'animations. Faire vivre aux enfants et aux jeunes leurs temps de loisirs et de vacances en euskara, c'est leur permettre de comprendre par l'expérimentation que la langue basque n'est pas qu'une discipline scolaire mais une langue vivante et moderne, une langue de la vie de tous les jours.



L'équipe pédagogique

Les équipes pédagogiques des accueils de loisirs et des séjours de vacances élaborent et mettent en œuvre des projets pédagogiques en cohérence avec le projet éducatif de l'association. L'ensemble du personnel encadrant est bascophone. Uda Leku respecte la réglementation en vigueur relative aux taux d'encadrement et diplômes requis pour l'encadrement des mineurs. Pour assurer une continuité dans les projets, la présence au minimum d'un personnel permanent d'Uda Leku est privilégiée.

Des réunions de préparation et de concertation sont prévues pour l'ensemble des équipes pédagogiques des ACM (directeurs, animateurs permanents et occasionnels). De plus, des instances de concertation et de décision telles que le comité de direction ou le comité pédagogique permettent de veiller à la cohérence éducative de l'ensemble des ACM d'Uda Leku, de partager les problématiques des structures, de créer des projets et des outils communs, ainsi que de mutualiser les ressources humaines et matérielles.



Contexte des ACM

L'association Uda Leku gère 4 accueils de loisirs, implantées sur 5 communes ; Bayonne, Biarritz, Hendaye et le multi-sites Ustaritz/Itxassou. Ces accueils sont destinés aux enfants de 3 à 11ans.

Uda Leku privilégie des structures à taille humaine accueillant de 20 à 80 enfants en fonction des périodes.

L'association organise 11 séjours de vacances pour les enfants de 6 à 15 ans.

Nombre de jours d'ouverture:

- vacances scolaires : 80;
- mercredis : 36.

Uda Leku ne gère pas d'accueils périscolaires avant et après la classe et/ou durant la pause méridienne déclarés en ACM.

Besoins psychologiques et physiologiques des mineurs



Besoin de sécurité physique, affective et morale

Sécurité morale = respect de la liberté
de conscience religieuse,
philosophique et politique.

Besoins physiologiques et de santé

Sommeil et repos. Cf. Chronobiologie de la journée.

8h30 à 9h30 : faible vigilance liée à un manque de sommeil ou à la subsistance d'un rythme de sommeil d'avant 3 ans.

9h30 à 11h : vigilance élevée (mémoire à court terme).

13h à 14h : faible vigilance (sieste, repos, temps calme).

14h30 à 16h30 : vigilance élevée (mémoire à long terme).

16h à 19h : créneau idéal pour les activités physiques (température corporelle maximale, métabolisme élevé, force musculaire et coordination sensori-motrice optimales).

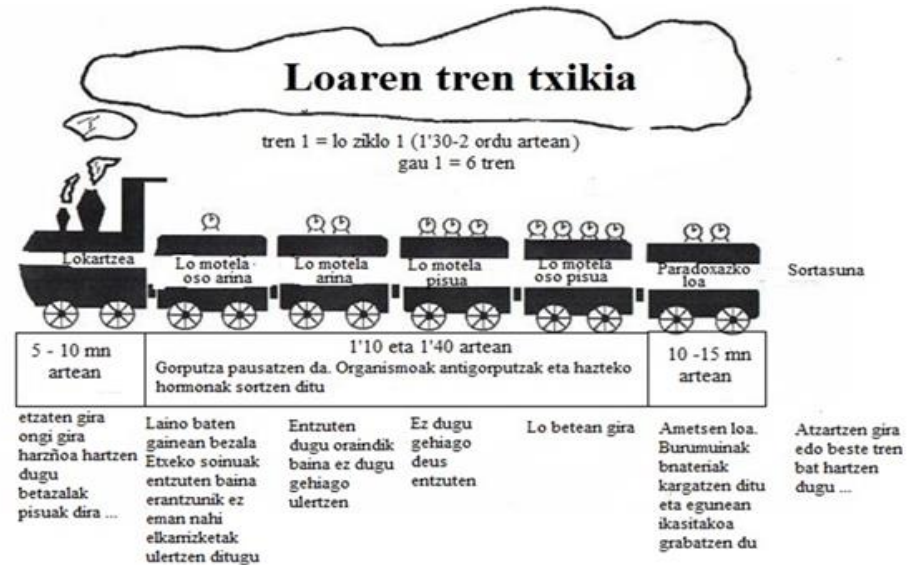
Boire, se nourrir, bouger, respirer.

Suivi sanitaire.

Courbe des activités



Le train du cycle du sommeil



UDALEKU - CEMEA BAFIA ikastaldi elebiduna



Besoin d'affiliation et d'appartenance

Besoin de lien social.

Besoin de faire partie d'un groupe.

Besoin d'un cadre, de règles et de limites.

Besoin d'estime de soi et de valorisation de soi

Besoin d'être reconnu dans son unicité.

Besoin d'être écouté.

Besoin d'être encouragé dans ses pôles d'intérêt et ses initiatives.

Besoin d'expérience et d'exploration du monde

Expériences corporelles et physiques.

Expériences ludiques (jeux).

Expériences expressives et créatives.

Expériences cognitives (processus mentaux mis en œuvre dans le domaine de la connaissance).



Dominantes par tranche d'âge

3-6 ans

Besoin de sommeil et de repos.
Besoins physiologiques et de santé.
Socialisation.
Besoin de découverte.

7-11 ans

Maîtriser la dépense d'énergie.
Âge de la camaraderie.
Stade des opérations concrètes.
Grand intérêt pour l'apprentissage.

11-12 ans

Besoin d'autonomie.
Stade des opérations formelles (pensée hypothético-déductive).
Activités à forte technicité et projets collectifs.
Puberté.

Accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicap



Principe

Le principe d'accessibilité pour tous, quel que soit le handicap, est réaffirmé par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

Objectif : permettre à ce public, en fonction des activités proposées et de la nature du handicap, de participer sur le mode de l'inclusion individuelle. Les enfants qui ne sont pas en situation de handicap peuvent modifier leur vision du handicap grâce aux expériences vécues en commun.

Les animateurs, le directeur et l'organisateur doivent être informés avant le séjour des spécificités du handicap de l'enfant afin de pouvoir adapter les activités et l'organisation de la journée.

Un protocole d'accueil peut être mis en place en fonction des besoins de l'enfant, de l'équipe éducative ou de la famille.

Objectifs de l'action éducative



Objectifs généraux

Faire des enfants et des jeunes des citoyens :

- Prenant soin de leur corps et de leur santé ;
- Acteurs de projets collectifs et solidaires ;
- Acteurs de leur vie et de leurs décisions ;
- Connaissant leur patrimoine culturel, linguistique et naturel et ouverts au monde ;
- Créatifs et pouvant développer une pensée critique ;
- Capables d'attitude basées sur la compréhension et l'empathie.

Objectifs opérationnels



Des objectifs généraux aux objectifs opérationnels

Afin d'atteindre ses objectifs généraux, Uda Leku les a déclinés en objectifs opérationnels à travers 4 compétences visées :

- Psychosociales ;
- Techniques ;
- Psychomotrices ;
- Compétences dans le domaine du patrimoine.

À partir de ces objectifs, chaque structure, chaque accueil élaborera un projet pédagogique dans le respect des valeurs et des intentions éducatives d'Uda Leku.

Alors que le projet éducatif est un projet pluriannuel, le projet pédagogique sera défini sur un temps d'accueil (annuel, trimestriel...). Après avoir défini des critères d'évaluation, chaque équipe évaluera son projet à la fin des différentes périodes.



Compétences psychosociales

Participer à des activités, à des jeux et à la vie du centre sur un mode coopératif et en respectant les règles.

Exprimer son désir, son opinion, son émotion de façon maîtrisée.

Communiquer de façon efficace à l'oral et à l'écrit.

Gérer sa communication non verbale.

Être à l'écoute des pairs.

Gérer les conflits de façon constructive.

Participer à une décision et un projet collectif.

Agir de façon solidaire.

Accepter les différences (sexe, origine, handicap).

La participation à la vie du centre s'appuiera sur le recueil des demandes et souhaits des mineurs accueillis (réunions, boîte à idées, mur d'expression}, l'élaboration de règles collectives et la mise en place d'un conseil d'enfants.



Compétences techniques

Acquérir des savoirs et savoirs-faire dans le domaine des activités manuelles.

Acquérir des savoirs et savoirs-faire dans le domaine des arts plastiques.

Acquérir des savoirs et savoirs-faire dans le domaine du spectacle vivant (audiovisuel, théâtre).

Acquérir des savoirs et savoirs-faire dans le domaine de la musique, du chant et de l'improvisation chantée.

Acquérir des savoirs et savoirs-faire dans le domaine scientifique, notamment dans des activités liées au développement durable.

Être familiarisé à la culture écrite et notamment la littérature et la poésie.

Utiliser les nouvelles technologies de façon maîtrisée et critique.

S'orienter vers une activité culturelle de son choix en lien avec les structures locales.



Compétences psychomotrices

Connaître son corps et en prendre soin.

Acquérir les habiletés motrices de base (adresse, endurance, force, résistance, vitesse).

Découvrir des activités physiques et sportives variées.

S'orienter vers une activité physique et sportive de son choix en lien avec les structures locales.



Compétences dans le domaine du patrimoine

Connaître le patrimoine culturel et naturel du lieu d'accueil et du Pays basque en général.

Développer des relations avec les anciennes générations porteuses de mémoire collective.

Apprendre et utiliser la langue basque.

Jouer et vivre en langue basque.

Élaborer des projets collectifs visant à faire vivre ce patrimoine.

Mesures prises par l'organisateur pour le suivi et l'évaluation des accueils



Modalités de suivi

Une réunion bilan de chaque projet pédagogique sera organisée avec la personne en charge de la coordination des activités.

Tout évènement grave survenu durant le fonctionnement de l'ACM sera signalé sans délai à la personne en charge de la coordination des activités et au Président afin de respecter les obligations de signalement auprès des services de l'État (Cf. Casf R 227-11).

Toute proposition de mesure d'exclusion prise à l'encontre d'un mineur sera soumise à la décision du Conseil d'administration.



Modalités d' évaluation

La durée de validité du présent projet éducatif est de trois ans.

Il sera évalué annuellement par le comité de direction ainsi que le Conseil d'administration.

Une attention particulière sera accordée à l'atteinte des objectifs éducatifs et au retour d'expérience des directeurs des ACM.

L'évaluation annuelle pourra ainsi donner lieu à des modifications utiles du projet éducatif.

**Moyens matériels, financiers et humains
mis à disposition des équipes éducatives**



Locaux et aménagements des espaces

ALSH de Bayonne

École Jean Cavaillès,
rue Émile Betsellère,
64100 Bayonne.

Mercredi :

Hall maternelle, salle
bibliothèque.

Vacances scolaires :
Hall maternelle, hall
primaire.

ALSH de Biarritz

École du Reptou, 28
rue Larrepunte, 64200
Biarritz.

Salle maternelle, salle
primaire, hall
maternelle.

ALSH d'Hendaye

Gure Ikastola, 9 rue
Bigarena, 64700
Hendaye.

2 salles maternelles. 2
salles primaires.

ALSH multi-site Ustaritz/Itxassou

École Publique, chemin vicinal,
64250 Itxassou.

1 salle maternelle, 1 salle
primaire.

École d'Herauritz, quartier
Herauritz, 64480 Ustaritz

Salle maternelle, 1 salle
primaire.

Séjours

Les lieux d'accueils
des séjours sont
choisis en fonction des
thématiques ou des
activités spécifiques
(camping, gîte...).



Autres moyens

Budget pédagogique

Un budget est défini par l'association. Les directeurs sont garant de la gestion de ce budget.

Moyens humains

1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans, 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6ans.

Nous faisons aussi appel à des intervenants spécialisés, uniquement bascophones, en fonction des projets.

Restauration

Pour la restauration, Uda Leku fait appel à des prestataires extérieurs locaux. Les équipes d'animation sont renforcées par un animateur restauration pendant les temps de repas.

Formation

Un plan de formation continue des animateurs occasionnels et permanents est défini chaque année afin de renforcer les compétences exigées par la mise en œuvre du présent projet éducatif.

Moyens matériels

Uda Leku met à disposition de ses équipes le matériel nécessaire à l'encadrement d'activités : structures gonflables, jeux surdimensionnés, jeux de sociétés, matériel de camping, 5 mini bus...

Place des représentants légaux des mineurs dans le fonctionnement des ACM



Communication avec les représentants légaux des mineurs

Uda Leku participe à l'éducation des enfants que nous accueillons. Mais l'éducation étant multiple et partagée, la communication avec les représentants légaux des mineurs est un axe essentiel dans la réussite de notre projet éducatif.

Dans ce cadre, les directeurs sont invités à communiquer :

- Le projet associatif d'Uda Leku;
- Le projet éducatif et pédagogique;
- Le règlement intérieur des ACM;
- Le planning hebdomadaire, les menus, les activités à l'extérieur de l'ALSH ou du séjour concerné;
- Les modalités d'accueil lors de l'arrivée et du départ du mineur accueilli.

En fonction des besoins ou des souhaits, des temps formalisés d'échange individuel pourront être proposées aux familles.



Communication avec les représentants légaux des mineurs

Dans une démarche de coéducation, il nous semble important que les familles puissent participer à l'élaboration et au suivi du projet pédagogique du temps d'accueil de leurs enfants. Pour ce faire, les équipes pédagogiques proposent :

- Des réunions d'information et d'échange dans l'intention de recueillir et de traiter des demandes, des critiques et des propositions;
- Des temps de travail collectifs dans le cadre d'un conseil des usagers (Bilgune Bizi) afin de participer à l'élaboration et au suivi du projet pédagogique (modalités de composition et de fonctionnement à définir).



Ateliers familles/enfants

Hors des temps d'accueil conventionnels, Uda Leku souhaite proposer aux familles des temps d'échanges conviviaux en euskara. Pour ce faire, dans le cadre de son projet éducatif, l'association propose :

- Un accompagnement à la parentalité à travers des ateliers thématiques proposé par l'équipe éducative de l'association ou des intervenants extérieurs;
- Des animations, sorties en euskara à partager en famille;
- Des temps d'échanges entre parents.



UDA LEKU PROJET ÉDUCATIF DE FORMATION

Mise à jour 2022



Sommaire

1/ Cadre et contexte de la formation à Uda Leku	36
Cadre réglementaire	37
Contexte de la formation	38
Le cadre de la formation BAFA	39
2/ Des methodes actives en euskara	40
Démarche de formation	41
La place de l'euskara dans la formation	42
3/ La formation BAFA	43
Objectifs de la formation BAFA	44
Les contenus	45
4/ Des formateurs qualifiés et expérimentés	47
5/ Un accompagnement individuel	49
Accompagnement et évaluation des stagiaires	50
Suivi des stagiaires	51
6/ Un organisme de formation ancré dans le territoire	52
8/ La certification Qualiopi	54
La formation professionnelle à Uda Leku	55
Notre engagement qualité	56

Cadre et contexte de la formation à Uda Leku



Cadre réglementaire

Arrêté du 15 juillet 2015 relatif aux Brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en Accueils collectifs de mineurs

Art 5 de l'arrêté du 15 juillet 2015, alinéa 1,

Modifié par Arrêté du 12 février 2021 - art. 1

L'habilitation ne peut être délivrée qu'aux organismes de formation se conformant aux critères suivants :

- 1° Formalisation d'un projet éducatif, garant des valeurs de la République et notamment de la laïcité, dans une démarche d'éducation populaire ;
- 2° Existence d'un réseau d'équipes de formateurs qualifiés en rapport avec le ou les brevets préparés et participant régulièrement à l'encadrement de sessions et aux activités de l'organisme de formation ;
- 3° Existence d'un dispositif, propre à l'organisme, de formations initiales et continues et de suivi régulier et permanent des formateurs ;
- 4° Ouverture des sessions à tous les publics sans discrimination ;
- 5° Définition des modalités d'information des candidats préalable à leur inscription, conformément aux articles 11 et 27 du présent arrêté ;
- 6° Existence d'un dispositif d'accompagnement et de suivi du stagiaire tout au long de sa formation ;
- 7° Conception, élaboration, diffusion et mise à disposition des stagiaires et des formateurs de documents et d'outils pédagogiques en rapport avec le ou les brevets préparés ;
- 8° Utilisation pour l'appréciation de l'aptitude des stagiaires des critères définis aux articles 20 et 37 du présent arrêté ;
- 9° Partenariat avec des organisateurs d'accueils collectifs de mineurs afin d'assurer une adéquation quantitative et qualitative des sessions de formation avec l'analyse des besoins ;
- 10° Interdiction de sous-traitance.

La mise en œuvre de ces critères est précisée dans un cahier des charges annexé au présent arrêté.



Contexte de la formation

La qualité éducative des ACM exige qu'une place importante soit accordée à la formation initiale et continue des directeurs et des animateurs.

Avec plus de 35 ans d'expérience d'accueil et d'animation, Uda Leku souhaite transmettre son expérience dans le domaine de l'éducation populaire en s'appuyant sur sa spécificité : l'accueil éducatif en langue basque. Elle organise pour cela des formations au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animation (BAFA) et des actions de formation professionnelle.

Formation volontaire :

3/ 4 stages de formations BAFA.

20 stagiaires par stage.

Une équipe de formateurs professionnels et occasionnels.

Formation principalement en langue basque.

Stage prioritairement en internat.

Partenariat avec le lycée Etxepare.

Formation professionnelle :

Formation thématique de 7h à 21h de formation.

De 5 à 25 stagiaires.

Formation construite à la demande ou catalogue.

Organisme de formation certifié Qualiopi.

Formateurs professionnels.



Le cadre de la formation BAFA

Les formations au BAFA ont pour objectif de :

- Connaître la fonction de l'animateur et son rôle dans l'équipe d'animation ;
- Connaître les besoins des enfants ;
- Définir ses propres choix pédagogiques ;
- Découvrir des techniques d'animation variées et les adapter au service des enfants ;
- Développer ses capacités d'expression, le sens de l'initiative et des responsabilités ;
- Expérimenter le travail d'équipe.

À ces objectifs, Uda Leku ajoute celui d'acquérir le vocabulaire et des techniques nécessaires pour pouvoir assurer l'accueil et l'animation en langue basque et/ou en bilingue.

Des méthodes actives en euskara



Démarche de formation

Nous voulons amener les stagiaires à s'impliquer pleinement dans leur parcours de formation, à adopter une démarche réflexive sur leur rôle, leur responsabilité et leur engagement dans la co-éducation des enfants et des jeunes et dans la société en général. Nous avons pour objectif de :

- Rendre les stagiaires acteurs de leur formation ;
- Les initier à la démarche de projet ;
- Les accompagner dans la prise progressive de responsabilités ;
- Donner une place importante à l'analyse et l'évaluation des pratiques ;
- Favoriser la prise d'initiatives et la créativité de chaque stagiaire et des équipes de formation ;
- Favoriser une attitude basée sur la compréhension et l'empathie ;
- Favoriser la coopération et la solidarité ;
- Défendre le droit à l'erreur et le droit de ne pas savoir ;
- Respecter le rythme de chacun.

Pour y parvenir Uda Leku privilégie des démarches inductives en formation, c'est-à-dire partir de la pratique vers la théorie pour faire découvrir puis formaliser. Les méthodes actives permettent les essais, les erreurs, le tâtonnement, soit pouvoir mobiliser l'expérience des apprenants pour coconstruire. D'autres méthodes pédagogiques (démonstratives, interrogatives etc.) sont également employées. Uda Leku reconnaît aux stagiaires la capacité de progresser à leur rythme et individualise la formation autant que faire se peut aux attentes et besoins de chaque stagiaire.

L'organisation de la vie du groupe en stage, reflet de la vie collective en ACM, fait partie intégrante de la formation. Uda Leku privilégie les formations en internat pour permettre l'expérience de ce vivre-ensemble. L'internat renforce également la dynamique de groupe et le temps d'exposition à l'euskara (langue basque).



La place de l'euskara dans la formation

La spécificité des formations BAFA d'Uda Leku réside dans la place centrale accordée à la langue basque. En effet, pour apprendre à réfléchir, penser, créer, développer ses connaissances et être capable d'animer en basque (ou en bilingue), il est indispensable de se former en euskara. Les temps de formations se déroulent donc principalement en euskara. Afin de rendre nos formations BAFA accessibles à tous, une traduction est assurée pour les personnes non bascophones. Chacun est libre de s'exprimer dans la langue qu'il souhaite.

La formation BAFA



Objectifs de la formation BAFA

L'article 9 de l'arrêté du 15 juillet 2015

Préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité ;
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;
- Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des Accueils collectifs de mineurs ;
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

Accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant :

- De transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité ;
- De situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- De construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination ;
- D'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.



Les contenus

Présentation du BAFA

- Le cursus.
- Le projet pédagogique de formation.
- Les critères d'évaluation et modalités de suivi.
- Les modalités de réalisation du stage pratique.
- Les modalités de validation du diplôme.
- Les aides financières à la formation.

L'environnement des ACM

- Les différents types d'ACM.
- Les différents acteurs et partenaires d'un ACM.
- Les différents projets.

L'animateur

- Son rôle éducatif. Ses fonctions.
- Sa place dans l'équipe.

Les publics

- La connaissance des caractéristiques des différentes tranches d'âge.
- L'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap.
- Le groupe.

Conduite de projet

- Les étapes d'un projet.
- L'implication des enfants et des jeunes.
- La communication.
- L'évaluation du projet.



Les contenus

L'animation et les activités

- Le projet d'animation.
- Les étapes de la préparation d'une séance d'activité.
- Les différentes attitudes de l'animateur.
- Le jeu.
- Notion de vacances et de loisirs.
- La place de l'enfant, son implication.
- Techniques d'animation ;
- Les différents types d'activités.
- L'aménagement de l'espace.

La vie quotidienne en ACM

- Les rythmes de vie.
- Le rôle de l'animateur.
- La vie collective.
- Les temps d'accueil.
- La communication avec les familles.
- L'alimentation.
- Le repos.
- L'hygiène.
- La santé.

La réglementation

- Le cadre réglementaire des ACM.
- La responsabilité civile et pénale.
- Les activités physiques.
- Les déplacements.
- La baignade.

La recherche d'emplois et de stage

- Les différents types de structures et d'organismes ;
- Cv et lettre de motivation ;
- Les ressources pour trouver un stage ou en emploi.

Des formateurs qualifiés et expérimentés



L'équipe des formateurs

La mission de l'équipe de formation est d'assurer la formation d'animateurs compétents et responsables, capables d'encadrer et d'animer des mineurs en ACM.

Une équipe de formateurs ayant une forte expérience en animation : pour avoir la capacité de partager et d'échanger sur les pratiques d'animation et les problématiques actuelles. Uda Leku assure la formation régulière des formateurs.

Les formateurs d'Uda Leku répondent à plusieurs critères :

- Avoir une pratique occasionnelle ou professionnelle d'animateur et/ou de directeur d'ACM ;
- Partager les valeurs d'Uda Leku et adhérer à notre projet éducatif ;
- Participer aux sessions de formation initiale et continue des formateurs ;
- Participer aux réunions de préparation et de bilan ;
- Établir une relation de qualité avec les stagiaires et l'équipe de formation.

Comme pour les équipes pédagogiques des ACM que nous organisons, nous veillons, autant que faire se peut, à la mixité de nos équipes de formateurs : mixité entre hommes et femmes, entre formateurs expérimentés et nouveaux formateurs, entre salarié permanents de l'association, formateurs occasionnels et/ou bénévoles.

Un accompagnement individuel



Accompagnement et évaluation des stagiaires

Nous avons pour objectif d'accompagner chaque stagiaire dans :

- La clarification de ses choix éducatifs et pédagogiques ;
- L'évolution de ses pratiques ;
- Son engagement social et citoyen ;
- L'évaluation personnelle et la valorisation de ses qualités et ses atouts ;
- L'acquisition/développement de l'esprit critique .

L'évaluation des stagiaires consiste à apprécier leur capacité à exercer les fonctions d'animation, à travers l'acquisition de savoirs, savoirs-faire et savoirs-être. Les critères et méthodes d'évaluation sont présentés à chaque début de formation et affichés sur le lieu de stage pour que tous les participants puissent s'y référer tout au long de la formation. L'évaluation se fait en plusieurs temps et peut prendre plusieurs formes (individuellement, en petit groupe etc.). Divers outils sont proposés pour les aider à exprimer des bilans constructifs (pour aller au-delà de « c'était bien » « ça va, ça se passe bien ») et apprécier la progression du stagiaire.

À la fin de la formation, une appréciation est formulée, résultat d'observations et d'échanges continus et pluriels. Il est possible qu'un stage ne soit pas validé par l'équipe de formateurs si le stagiaire ne remplit pas les critères préalablement définis et ne semble donc pas apte à être animateur. L'équipe de formation devra justifier avoir tout mis en œuvre pour informer et accompagner au mieux cette personne vers la réussite du brevet.



Suivi des stagiaires

Des ateliers dédiés à la recherche d'emploi sont organisés dans nos formations pour les participants qui le souhaitent (CV lettre de motivation, ressources, etc.). Uda Leku étant à la fois organisme de formation et organisateur d'ACM, les stagiaires ont la possibilité d'effectuer leur stage pratique dans l'une de nos structures. Enfin, un fichier d'animateurs stagiaires est régulièrement actualisé pour faciliter la mise en relation des organisateurs locaux d'ACM et les stagiaires en recherche de stage.

Un organisme de formation ancré dans le territoire



Des formations en lien avec les besoins du territoire

Au-delà de répondre à ses propres besoins en animateurs, Uda Leku entend participer à la formation d'animateurs de l'ensemble du territoire. Ses nombreux partenariats associatifs et institutionnels, ainsi que sa participation à divers groupes de travaux, permettent à Uda Leku d'être en lien avec les différents acteurs de l'éducation populaire du territoire et de recueillir leurs besoins et attentes (thématique de stages-qualifications, nombre de sessions de formations etc.) pour y répondre au mieux.

La certification Qualiopi



La formation professionnelle à Uda Leku

Les actions de formation continue d'Uda Leku respectent le cadre réglementaire de la formation professionnelle. Pour mettre en œuvre et développer l'activité de la formation (volontaire ou professionnelle), Uda Leku s'inscrit dans une démarche qualité. Les objectifs poursuivis dans les démarches de formation professionnelle sont identiques à la démarche de la formation BAFA (voir plus haut): le stagiaire est au cœur de sa formation, les méthodes pédagogiques sont variées et complémentaires, la formation se déroule en immersion en euskara...



Notre engagement qualité

Uda Leku s'engage à respecter les décrets de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel (décret n°2019-564 du 06/06/2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle et décret n°2019-564 du 6/06/2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences).

La loi du 5 septembre 2018 instaure l'obligation de certification pour tous les prestataires proposant des actions de formation, de la formation par apprentissage, de la VAE et du bilan de compétences, intervenant sur le marché conventionnel (fonds publics et/ou fonds mutualisés/paritaires).

Uda Leku est certifié Qualiopi selon le Référentiel National Qualité (RNQ). Il a été référencé sur la base des sept critères qualités exigés pour dispenser une action de formation :

Critère 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus;

Critère 2 : L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires lors de la conception des prestations;

Critère 3 : L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre;

Critère 4 : L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre;

Critère 5 : La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations;

Critère 6 : L'inscription et l'investissement du prestataire dans un environnement professionnel;

Critère 7 : Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées. 56